

INTERVENTION SNEP-FSU 91

Réunion UNSS 91 des secrétaires AS, le 3 septembre 2025

Tout d'abord nous souhaitons la bienvenue à l'ensemble des collègues qui arrivent en Essonne en cette rentrée 2025. Nous aurions aimé commencer cette nouvelle année scolaire plus sereinement. Malheureusement le contexte international et national ou encore au sein du système éducatif ne nous le permettent malheureusement pas. Nous vous invitons si ce n'est déjà fait à prendre connaissance des positionnements du SNEP-FSU concernant les mesures budgétaires annoncées au début de l'été ainsi que les actions proposées et les mobilisations à venir en faveur d'autres choix de financement du service public d'éducation

S'agissant du service public du sport scolaire,

Nous allons faire notre 1ère rentrée UNSS sous la direction de Jean-Marc SERFATY nouveau directeur national de notre fédération. Le projet qu'il a présenté à l'AG-UNSS de juillet n'a pas levé nos inquiétudes : En effet, trois grands pôles « rencontres et compétitions », « éducation et engagement » et « administration et finances » mais avec à leur tête respectives des responsables déjà en poste sous la direction d'Olivier GIRAULT...

Comment alors rompre radicalement avec les orientations catastrophiques de ces dernières années ?

La saison 2025-2026 ne risque-t-elle pas d'être la continuité des années précédentes ?

Cela d'autant plus que les annonces budgétaires pour 2025-2026 ne nous ont pas convaincues. L'augmentation de 200 000 € seulement de la subvention du ministère de l'EN, n'est pas à la hauteur des besoins. (Rappelons que la subvention de 3,8 M€ est inchangée depuis 2018) et que rapportée au nombre de licenciées elle ne représente que 4 euros par élèves licencié.es...

L'UNSS doit être mieux soutenue si elle veut pouvoir garantir ses missions de service public et permettre un accès aux pratiques sportives et artistiques pour tous les jeunes et en particulier pour les plus défavorisé-es socialement.

Le SNEP-FSU réclame donc le doublement de la subvention du ministère de l'Éducation nationale pour que les AS et nos élèves bénéficient d'une part de l'héritage des JOP 2024 à la hauteur des ambitions que nous devons nourrir nos licencié.es.

Le SNEP-FSU souhaite porter au vote le vœu suivant :

« Pour un véritable héritage tant promis des JOP2024, les participant.es à la réunion de rentrée de l'UNSS91 du 3 septembre 2025 demandent le doublement de la subvention annuelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à l'UNSS, la portant ainsi à 8 M€. »

Résultat du vote : Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

De leur côté, devant des contextes contraints, nombre de collectivités territoriales ont dû diminuer leur soutien financier aux services déconcentrés de l'UNSS. Dans notre département malgré l'audience en décembre dernier du SNEP-FSU 91 et des élu-es des AS91 auprès du CD91 et les négociations de notre direction départementale nous allons connaître une baisse de 24% du financement du département. Dans la situation financière actuelle, en plus des efforts déjà consentis dans les districts, cette forte baisse de la subvention départementale va impacter la qualité de notre activité. Espérons que nous retrouverons en 2026 une subvention départementale à la hauteur de la belle dynamique de l'UNSS 91.

Du côté des installations sportives,

L'enquête « gymnase score » réalisée l'an dernier par le SNEP-FSU a montré que 45 % des AS avaient un accès limité aux installations sportives (IS) et que 4 % des AS n'avaient accès à aucun gymnase. C'est pourquoi, le SNEP-FSU demande aux collectivités territoriales de permettre un accès gratuit aux IS pour les AS dans le cadre des entraînements comme des rencontres de l'UNSS. A propos des enquêtes de rentrée merci de remplir celle distribuée à l'entrée car celles ci nous permettent de faire un état des lieux AS/EPS que nous ne manquons pas d'évoquer lors de chaque audiences avec l'administration. Pour exemple sur la saison 2023/2024 le nombre de rencontre a baissé pour 60% des collèges et 45% des lycées ...

Concernant le RF dont on avait beaucoup parlé ici, l'an dernier

Les ajustements du règlement fédéral 2024-2028 gagnés par le SNEP-FSU et les élu·es des AS en juillet dernier doivent être mis en place dès la reprise : Évolutions sur les catégories d'âge, harmonisation des fiches sports et artistiques par groupe d'APSA, en particulier en sports collectifs pour les surclassements ou la place du jeune coach, augmentation du nombre de places aux championnats de France pour les équipes en sport partagé et alignement des catégories « Excellence » et « Établissement » dans toutes les APSA. Ces changements devraient améliorer l'accès de tout·es aux rencontres sportives et artistiques et permettre un retour du taux de participation habituel.

Reste encore à poursuivre le travail sur les accords-transports et à mener une réflexion autour du contrat-licences en lycée dès que possible car nombre de trésorerie d'AS et de districts sont en sérieuses difficultés

A propos des IMP coordination des districts

Huit académies ont connu l'an passé une baisse parfois drastique du nombre d'IMP pour les coordonnateurs et coordonnatrices de district. Grâce à une forte mobilisation de nos collègues avec le soutien du SNEP-FSU, des moyens provisoires ont été ré-alloués localement mais malheureusement pas partout. La coordination des districts inscrite dans le décret de mai 2014 doit être reconnue et soutenue à la hauteur de la somme de travail de nos collègues qui sont les rouages indispensables au fonctionnement local de l'UNSS. La bonne nouvelle c'est que dans notre académie le nombre d'IMP ne diminue pas mais il n'augmente pas non plus pour autant alors que la somme de travail demandée à nos coordos ne cesse d'augmenter,

Concernant le PDDSS,

Notre projet départemental (PDDSS) après la validation du projet académique (PADSS) en juin dernier sera présenté et voté lors du prochain CDUNSS. Nous encourageons tous les animateurs et toutes les animatrices à prendre part aux travaux que nous allons engager dans nos districts dès septembre.

Merci pour votre écoute en vous souhaitant une bonne rentrée sportive.